Retrouvez-nous sur **batimentcfabourgognefranchecomte.com**

CAP MÉTIERS DU PLATRE ET DE L'ISOLATION

Présentation succinte du métier

Le titulaire de la spécialité Métier du plâtre et de l'isolation CAP exerce ses activités sur les secteurs suivants :

La plâtrerie dite "sèche" mise en œuvre de plaque de plâtre ou assimilés sur ossature , de complexes de doublage, de carreaux de plâtre de terre cuite
La plâtrerie traditionnelle : mise en œuvre des briques, des enduits en plâtre traditionnel, allégé, projeté et décoratif
L'isolation intérieure thermique et acoustique participant à la protection incendie, à la finition et la décoration
Il contribue à l'aménagement intérieur des bâtiments.

Métier(s) auxquels conduit la formation

- Plâtrier plaquiste

Objectifs généraux de la formation

- Obtenir la certification préparée
- Etre capable d'implanter, monter une structure avec ou sans isolant avec des matériaux différents

Programme de la formation

Combinaison de connaissances et d'acquisition de compétences professionnelles, de connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles et de connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

- Choisir les matériels et les outillages
- Organiser son intervention et installer le poste de travail
- Sécurisé son intervention
- Déconstruire,déposer, démonter des éléments d'ouvrage
- Implanter un ouvrage
- Construire des ouvrages en plaque de plâtre sur ossature
- Construire des cloison en panneaux de hauteur d'étage
- Réaliser un doublage en complexe isolant
- Réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure
- Traiter les joints et réaliser les enduits de finition
- Mettre en œuvre un plafond modulaire
- Monter, démonter et utiliser des échafaudages
- Construire un ouvrage en carreaux de plâtre ou de terre cuite
- Construire un ouvrage en briques plâtrères
- Réaliser des enduits de plâtre

informations

CODE RNCP : 39032

PUBLIC CONCERNÉ
Par la voie de l'apprentissage :

►Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème au début de la formation)

Sans condition d'âge pour les personnes:

►Reconnues travailleur handicapé

►Sportifs de haut niveau

►Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant ce diplôme

Par la voie de la formation continue, en contrat de professionnalisation :

►Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation

►Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans

►Bénéficiaires de minima sociaux

►Personnes ayant été en contrat unique d'insertion (CUI)

Autres publics :

►Salariés, reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi…

Autres dispositifs :

►Plan de développement des compétences, compte personnel de formation…

Public en situation de handicap:

►Nous contacter pour vous accompagner et évaluer votre accessibilité

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ
Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, nos locaux sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour mieux vous accompagner, nous vous proposons de prendre contact avec nos référents handicap, ils étudieront avec vous les possibilités d'adaptation.

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

- Prévention Santé Environnement
- Attestation R408 – Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied
- Sauveteur Secouriste au Travail
- Habilitation électrique

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :

- Enseignement général : Français, Histoire, Géographie, Anglais, Mathématiques, Sciences
- Enseignement professionnel : dessin technique
- EPS

Modalités pédagogiques

Méthodes pédagogiques:

- Apports théoriques
- Mises en situation pratique en atelier
- Autoformation en Centre de Ressources ou sur une plateforme de formation en ligne (e-Learning)
- Retours d'expérience
- Travaux collaboratifs

Outils et moyens techniques:

- Salles de formation équipées de vidéoprojecteur
- Atelier : Poste individuel, Outillage individuel et/ou collectif
- Échafaudage de pied
- Matériels nécessaires au métier de Plâtrier plaquiste

Moyens humains:

- Formateurs d'Enseignements Professionnels disposant d'une expérience de terrain
- Formateurs d'Enseignements Généraux
- Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)
- Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises

Modalités d'évaluation:

Certificateur : Ministère de l'Education Nationale - date d'enregistrement le 14/08/2019

- Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage
- Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) et/ou épreuves ponctuelles finales

Qualifications pouvant être préparées à l'issue de la formation

- BP Peintre applicateur de revêtements
- Titre Professionnel Façadier Peintre
- BP Métiers du plâtre et de l'isolation
- TITRE PROFESSIONNEL Peintre décorateur
- Bac Pro Aménagement Finitions du Bâtiment
- Titre Professionnel Plaquiste

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou contrat de professionnalisation :

►Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont l'activité est celle de la qualification préparée

Pour les autres dispositifs :

►Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil

PRÉREQUIS

Débutant. Être à l'aise avec les fondamentaux, lire, écrire et compter. Pas de contre-indication médicale pour l'exercice du métier.

DURÉE

►Standard : 2 ans

Possibilité d'adaptation en fonction des connaissances et compétences à l'entrée en formation, pour tous les publics

SITE(S) DE FORMATION

Auxerre
Autun
Besançon

ORGANISATION DE LA FORMATION

Apprenti :1 semaine en site de formation / 2 ou 3 semaines en entreprise
Les autres actions de formation : rythme de l'alternance convenu avec l'entreprise

EFFECTIF

Mini : 8 par groupe

Maxi : 16 par groupe

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

►Septembre / Octobre

Entrée permanente le reste de l'année : nous contacter

COÛT DE LA FORMATION

►Coût de formation pris en charge par l'organisme financeur dont relève l'entreprise

COMMENT TROUVER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Le Pôle Développement vous accompagne dans vos recherches d'un contrat en alternance (Apprentissage, Contrat Pro, etc.)
- Connectez-vous sur Planet'BTP

CONTACTS

Nos Téléconseillers et Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises sont à votre écoute, contactez-nous au :

• 03 72 612 612
• contact@batimentcfabourgognefranchecomte.com